

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Band:** 12 (1982)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Un entretien avec Pierre Gilliand : l'avenir de nos aînés  
**Autor:** Gilliand, Pierre / G.G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-829271>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

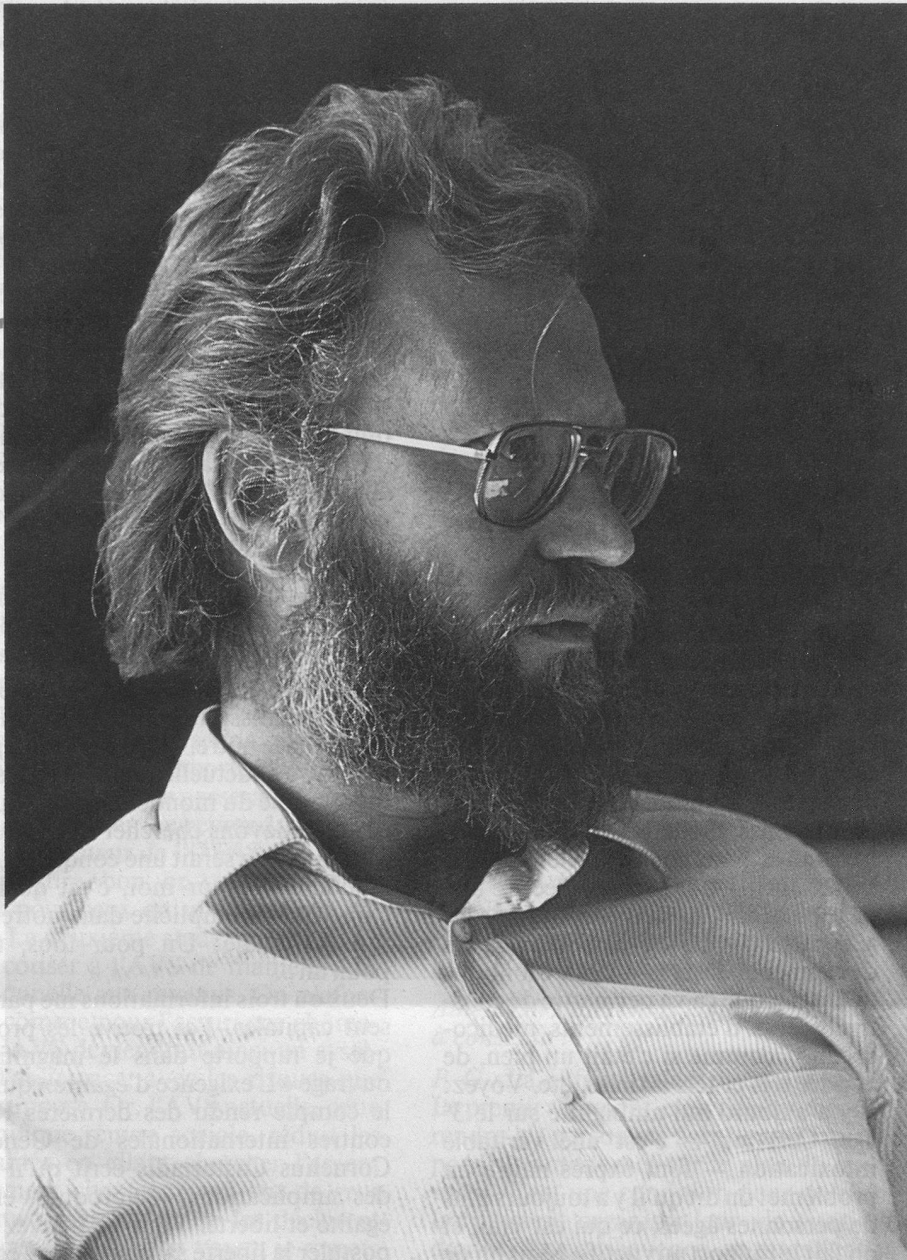
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Un entretien

avec

# PIERRE GILLIAND

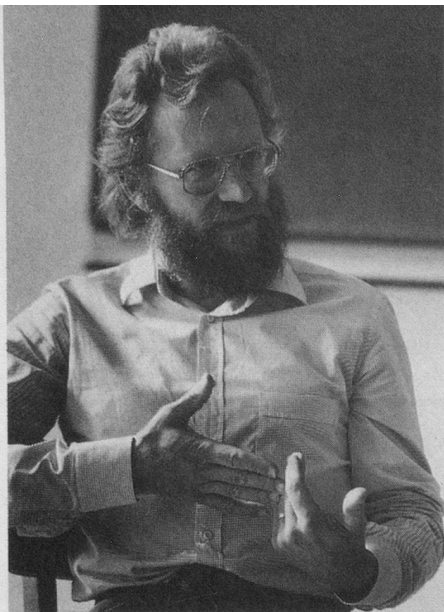
Pierre Gilliland, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, est né à Genève il y a 46 ans. Un père horticulteur, trois sœurs, dont deux spécialisées dans l'artisanat. Son premier diplôme lui fut décerné par l'Ecole d'horticulture de Châtelaine, après quoi il travailla comme ouvrier avant d'entreprendre, en autodidacte, des études en sciences sociales qu'il poussa jusqu'au doctorat. Sujet de sa thèse: «Vieillesse démographique et planification hospitalière» (Département de l'intérieur, Lausanne 1969). Pierre Gilliland est

l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment: «Autorités vaudoises 1803—1974»; «Démographie médicale en Suisse et Prospective»; L'Hospitalisation en Suisse»; «Vieillir Aujourd'hui et Demain» (Réalités sociales, case 797, 1001 Lausanne), ce dernier ouvrage paru en septembre dernier; etc.

«Je n'ai pas l'habitude de mâcher mes mots», déclare Pierre Gilliland. Écoutez-le en évitant tout commentaire. Son exposé est saisissant, ses idées généreuses et très réalistes. Il voit loin...



## L'avenir et nos aînés



## ... On cherche à faire peur...

*Aînés: Rajeunissons de 35 ans. Nous sommes en 1947, une année avant la naissance de l'AVS. Comment voyez-vous l'avenir des personnes âgées?*

P. G.: Nous sortons de la Deuxième Guerre mondiale et nous n'avons pas encore pris la mesure de ce que sera le vieillissement de la population. Mais on s'est rendu compte que les indemnités versées aux militaires avaient permis de créer une caisse de compensation, chose paraissant impossible à réaliser auparavant pour les personnes âgées. C'était trop cher, estimait-on. Or, la Deuxième Guerre a montré qu'on pouvait financer l'AVS. Donc, on démarre en 48 avec cette œuvre sociale qui est fondamentale et va améliorer le sort de centaines de milliers de personnes âgées. Mais on a peu conscience de ce qu'est le vieillissement de la population, son importance à venir, et des phénomènes culturels et sociaux qui vont en découler.

*Aînés: Aujourd'hui, en 82, comment voyez-vous cet avenir?*

P. G.: En 82 nous souhaitons toujours sortir du nouveau contexte d'une récession. La Suisse tient relativement bien le coup pour le moment, encore que sa situation économique est particulière. Notre pays apparaît comme une île dans le contexte international. Or, nous ne sommes pas à l'abri des tempêtes, parce que nous sommes dans la mouvance internationale. La récession a amené à comprendre ce qu'on ne voulait pas entendre à la fin des années 60, à savoir que le vieillissement serait important. Maintenant, on exagère même certains effets du vieillissement. On les exagère de manière que je considère personnellement comme inadmissible; on va jusqu'à dire que les actifs vont devenir les bêtes de somme des personnes âgées. C'est intolérable, car les personnes

âgées ont vécu la Première Guerre mondiale, la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale. Notre prospérité actuelle est due pour une bonne part à ces aînés. Cela va même plus loin. On a attendu 10 ans pour que, enfin, le Parlement arrive à un accord sur le 2<sup>e</sup> pilier, qui est le plus petit dénominateur commun. On a vraiment fait ce qu'on ne pouvait pas ne pas faire. La discussion va repar-tir... On oublie dans certains milieux que le 2<sup>e</sup> pilier est un enjeu considérable. Dans 15 à 20 ans, ce sera le quart de la fortune nationale.

Ce qui est inadmissible aussi c'est que certains osent écrire ceci: ceux qui ne produisent pas — et on pense aux personnes âgées — et ceux qui produisent peu, sont des charges insupportables pour les actifs et ils entravent la productivité! Autrement dit, ce sont des inutiles, des gêneurs, etc. Les mêmes personnes — je peux citer les sources s'il le faut! — ont le culot d'écrire une page plus loin (les contradictions ne les gênent pas!) que les personnes âgées deviennent intéressantes économiquement, que ça va permettre de construire plus d'établissements médico-sociaux, comme si c'était un bien, de vendre tels et tels articles, etc. Voyez: il y a aujourd'hui ambiguïté sur le 3<sup>e</sup> âge. Certains — c'est une véritable intoxication — font exprès naître un problème: on dit qu'il y a toujours plus de personnes âgées, ce qui est vrai, et on fait le rapport aux actifs. Mais on ne dit pas que, conjointement, les enfants sont aussi des charges, et que, personnes âgées et jeunes ensemble restent en proportion semblable par rapport aux actifs. On cherche à faire peur...

Technologiquement, nous sommes dans une période où les progrès sont plus importants que précédemment. Ramener le financement de la prévoyance-vieillesse au seul rapport personnes âgées à actifs, de même que jeunes à actifs, est un mécanisme qu'il faut absolument démonter. En revanche, il est vrai que la proportion des personnes âgées, compte tenu de la faible natalité, va devenir très forte. Alors s'il y a déjà en 1982 des craintes à avoir, c'est que nous ne sachions pas prendre conscience de l'évolution et que l'on crée ce que j'appelle une guerre des générations. Quand on ose dire que les vieux entravent la collectivité, et que les jeunes ne supporteront plus de payer pour les inactifs âgés, il est

évident qu'on crée les prémices d'une lutte des âges. Nous, nous voulons que nous vivions tous ensemble, dans une société où une solidarité existe. Il y a des problèmes, bien sûr, à commencer par le poids de la santé publique. Il s'agit aujourd'hui de chercher ensemble des solutions. Elles ne sont pas seulement économiques, elles sont sociales; elles sont de savoir comment éviter une trop forte institutionnalisation, un point très important. J'y reviendrai. Comment faire autrement que de placer des personnes âgées en institution ou à l'hôpital? La pauvreté conduit plus encore en home que la maladie... C'est également de chercher comment les personnes âgées pourraient devenir les promoteurs de leur propre avenir.

*Aînés: Les inégalités sociales croissent avec l'âge. Pour beaucoup, l'AVS n'est qu'un strict minimum vital.*

P. G.: Ces inégalités sont insupportables, inadmissibles, dans un pays aussi riche que le nôtre. Nous sommes après le Koweït actuellement le pays le mieux situé du monde. En conséquence, nous devons chercher à réduire les inégalités. Ce serait une conquête de la démocratie. Pour moi, c'est quelque chose qui est implicite dans notre devise nationale: Un pour tous, tous pour un...

Deux ou trois informations me paraissent capitales. J'ai trouvé les propos que je rapporte dans le magnifique ouvrage «L'exigence d'égalité» qui est le compte rendu des dernières Rencontres internationales de Genève. Cornelius Castoriadis écrit qu'il y a des implications réciproques entre égalité et liberté. Vous ne pouvez pas postuler la liberté sans postuler l'égalité. Pas l'égalité absolue qui est une chimère et parce que chaque être naît unique. Les différences doivent être respectées, cultivées même. En revanche, ce n'est pas le cas des disparités subies ou imposées. Si vous postulez la liberté, vous ne pouvez pas postuler l'inégalité: l'autre ne sera pas libre. Il n'aura pas la même potentialité que vous.

Une bonne partie des rentiers ne vit pratiquement que de l'AVS, le cas échéant avec les prestations complémentaires. Tous les pauvres ne vivent pratiquement que de l'AVS. Donc, sans l'AVS ils seraient à l'assistance publique ou parqués dans des homes, et leur situation serait tout à fait précaire... Ce sont généralement les personnes qui ont des moyens qui décrètent ce que sont les normes. Alors, quand on dit que l'AVS est superflue, c'est qu'on n'a pas très bien compris le système dans lequel on vit, et c'est

qu'on postule à certains égards que les inégalités sont normales.

*Aînés: Pour les riches, l'AVS n'est-elle pas un superflu?*

*P. G.:* On peut dire que c'est superflu seulement quand il y a trop, on est bien d'accord? Mais dans le système social que nous avons accepté massivement en 1972, avec les 3 piliers, le premier pilier est le pilier fondamental. Donc, le superflu, je ne vais pas le chercher dans l'AVS, je vais le chercher ailleurs. Le superflu ne provient pas de l'AVS, mais du fait que des personnes ont eu la possibilité, alors que d'autres n'en avaient aucune, de cotiser au 2<sup>e</sup> pilier, d'épargner, voire de spéculer. D'autre part quand, pour le dixième des rentiers les plus aisés, deux cinquièmes de leur revenu proviennent du rendement de leur fortune, le superflu vient de ce qu'ils ont eu un héritage, ou qu'ils ont pu accumuler des gros revenus et ils en cumulent les avantages maintenant. Dire que l'AVS est un superflu c'est renverser la pyramide sociale. C'est très important de le savoir. En effet, que se passerait-il alors? Je n'invente rien; je reprends les propos du directeur de l'OFAS, M. Schüller. On dira, bon, on supprime le 1<sup>er</sup> pilier pour ceux qui n'en ont pas besoin. Le deuxième stade, ce sera de ne plus cotiser à l'AVS de manière proportionnelle aux revenus. On plafonnera comme pour l'assurance chômage. L'AVS deviendrait ainsi un système d'assistance, avec les risques que cela suppose. Or, l'AVS actuelle, cette magnifique œuvre sociale, réduit les inégalités en allant chercher l'argent également chez ceux qui ont de gros revenus, même s'ils ne les déclarent pas tous. Donc, vous voyez, je remets la pyramide sur sa base.

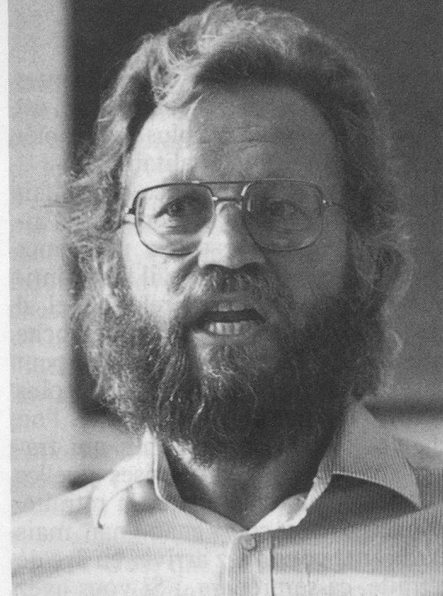
On peut naturellement être d'un avis différent. Mais s'il y avait moins de fraude fiscale, si le barème d'imposition était plus fortement progressif, ce

## ...Faire fausse route socialement?...

qui est le cas aux Etats-Unis... Aux USA c'est même un sport de dire: «Je paie tant pour les impôts», ce qui revient à dire que socialement, on est hautement placé. Ce que je crois, c'est que le travail n'est pas honoré de la même manière selon la profession qu'on exerce. Tous les métiers doivent être honorés. Pourquoi fait-on venir des étrangers pour certains travaux? On a créé nous-mêmes des problèmes en ne voulant plus les accepter. On a réintroduit une certaine domesticité en Suisse, d'où de nouveaux problèmes psycho-sociaux. Qu'il y ait des différences de revenus est normal, mais ces différences sont trop grandes. Ceux qui sont tout en bas de l'échelle des salaires devraient être mieux payés. C'est d'ailleurs dans ces métiers, pourtant nécessaires, qu'on ne trouve plus personne pour travailler. Vous ne trouvez plus un Suisse qui veuille travailler dans une fonderie, c'est trop dangereux, c'est trop pénible. Réduire les inégalités au départ, c'est s'exposer à de moindres problèmes. Cela est très important.

*Aînés: Où situez-vous l'effort principal à consentir?*

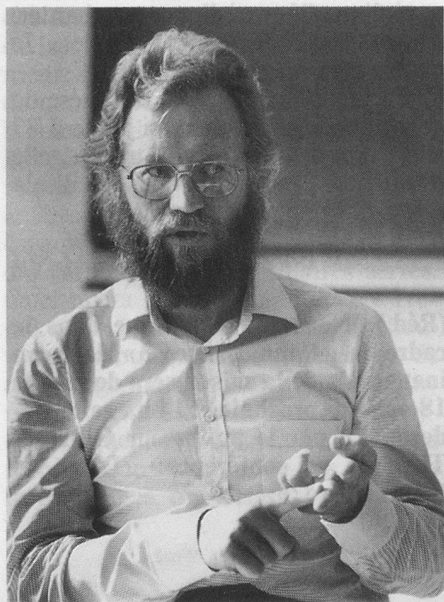
*P. G.:* Là, il faut également nuancer... Le premier élément, c'est de chercher à rendre les personnes âgées autant que possible autonomes sur le plan du revenu. C'est une condition pour qu'elles puissent organiser leur vie quotidienne. En conséquence, en attendant que les trois piliers jouent à fond, le premier élément est, sélectivement pour moi, d'augmenter les prestations complémentaires avec une automaticité. J'ai calculé l'autre jour que si l'on améliorerait le sort de 20% des rentiers les plus démunis, cela ne représenterait même pas 1/2% de l'ensemble des revenus en Suisse. 1/2%... Il ne faut pas me faire croire qu'on ne peut pas trouver 1/2% pour que plus de 200 000 personnes vivent mieux! Qu'on ne veuille pas, ça... c'est actuellement probable! Par ailleurs, ces personnes doivent souvent se réfugier en institution, elles coûtent à la société. En leur permettant de rester à domicile, le même montant serait vraisemblablement économisé. On dépense 15 milliards pour la santé; le montant à dépenser pour ces retraités représenterait peut-être 300 millions. Je suis persuadé qu'on peut économiser ces 300 millions dans le domaine de la santé, et même beaucoup



plus. Je suis très sûr de moi en affirmant cela. Mais il faudrait une volonté politique qui manque encore. Il s'agit, bien sûr, de parfaire le 2<sup>e</sup> pilier. J'aimerais que saute la clause qui consiste à dire que les personnes ne peuvent pas cotiser en dessous d'un revenu de 15 000 francs par an. Ce sont elles qui ont le plus besoin de ce complément. Autrement dit, notre loi, faite par des personnes qui sont plutôt à l'aise, gomme les difficultés des plus pauvres, d'avance.

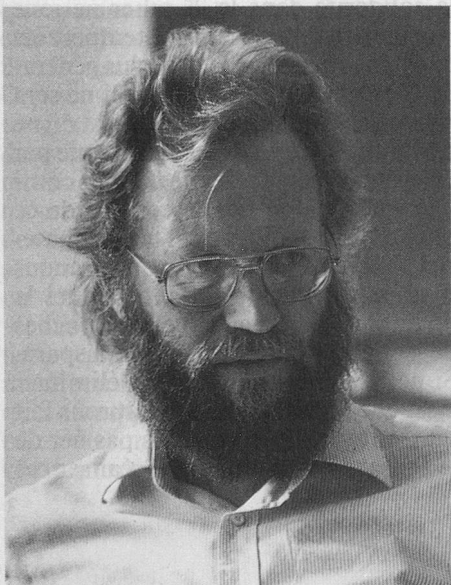
Autre chose importante: un ménage sur quatre se défait actuellement en Suisse. En conséquence, j'aimerais que la situation de la femme soit revue, surtout des divorcées, de celles qui ont des difficultés. L'éducation de l'enfant devrait représenter une équivalence, parce que c'est un travail que d'élever un enfant. Donc ce devrait compter comme années de cotisation au 2<sup>e</sup> pilier. On devrait en tenir compte. Mais, au 2<sup>e</sup> pilier, ne peuvent contribuer que ceux qui travaillent de façon rémunérée. Et les femmes qui ont divorcé n'ont pas cotisé puisque c'est leur mari qui sera le bénéficiaire. Voilà une injustice criante qui pourrait être réparée.

Evidemment, il faudrait accepter que la solidarité dans le 2<sup>e</sup> pilier ne joue pas seulement pour les contemporains dans une caisse, mais soit plus générale. C'est un gros problème qui ne sera pas réglé en quelques jours. Il est digne d'attention, ou alors il faudrait que par un système étendu de prestations complémentaires on tienne compte de ce phénomène. Voilà pour l'aspect matériel. Je pense néanmoins que si, nous tous, nous sommes attentifs, d'ici la fin du siècle, ce que j'appelle les poches de pauvreté devraient avoir disparu. Si nous n'arrivons pas à les éliminer, c'est que socialement, nous aurons fait fausse route. Et je ne serais pas fier de la Suisse si on ne peut pas réaliser ces



améliorations-là. Alors, les problèmes à l'avenir, si celui-ci, économique, est réglé, seront beaucoup plus des problèmes relationnels et qualitatifs.

Problèmes relationnels: ce qui se fait dans les groupes 3<sup>e</sup> âge, les clubs d'aînés, les universités pour personnes âgées, est très important; il faut continuer. Mais, sur le plan relationnel, il est évident que la perte d'un proche crée toujours une rupture qui ne peut pas être compensée. Raison de plus pour diversifier les échanges. Si l'on cherche, pour les personnes qui travaillent dans les entreprises quelles qu'elles soient, à préparer la retraite, non pas par des cours gnan-gnan, mais en disant: vous allez arriver en âge de retraite, ça se prépare... Si vous avez des hobbies, très bien, vous n'avez pas besoin de nous. Si vous n'en avez pas, faites attention, la transition peut être cruelle. Ce faisant, on travaille en amont, donc, on prévient. Ce type d'information devrait se développer. Un autre point où l'on peut agir en amont et où, sur le plan relationnel et qualitatif, il y aurait des choses remarquables à faire, est de développer les soins à domicile. Lausanne est pratiquement dans une bonne position. Pour Lausanne, en moyenne journalière, on évite à 200 personnes d'être dans un home ou à l'hôpital. Etendue à l'ensemble de la Suisse, ça fait entre 7 et 8000 personnes aujourd'hui. Comme il y aura de plus en plus de personnes âgées, on arrive déjà à 10 000 en l'an 2000, 13 000 en 2040... En développant ce type de service, de manière indirecte, on rend les gens plus autonomes, ils restent à la maison avec le conjoint; on leur permet de vivre dans leur cadre habituel, dans leur quartier, et on peut aussi favoriser l'entraide avec les voisins. C'est un point capital. Une expérience dans ce sens se poursuit à Nyon et Payerne, à la suite de l'étude du Centre lausannois. Pour la Suisse, il n'y a que 1% des dépenses de santé qui est consacré aux

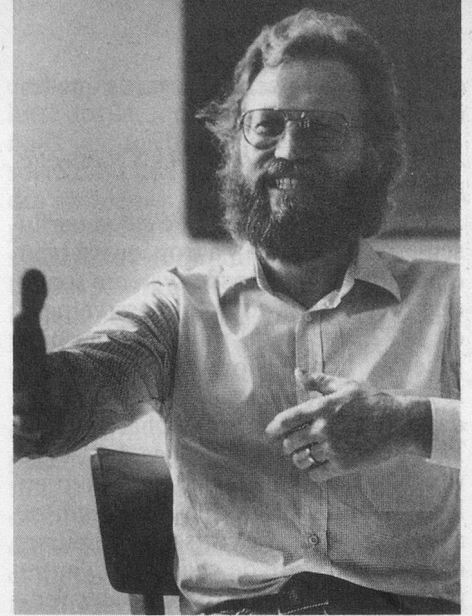


## ...Un vieillard heureux sourit...

soins à domicile. Les caisses maladie ne payent pas tous les soins à domicile, ou ne les payent qu'à bien plaisir. Or, ce qui n'est pas pris en charge par les caisses maladie est l'essentiel, à savoir les toilettes des personnes qui restent à domicile. Une personne âgée a des difficultés à se lever. Ce qui compte, c'est la toilette, autrement il y a des escarres. Or (cela va être prochainement publié) les soins à domicile, globalement, coûtent trois fois moins cher pour ceux à qui on évite une institutionnalisation, que le placement. Pour les caisses maladie c'est cinq fois moins cher. Et pour les pouvoirs publics trois à quatre fois moins cher. Alors, la solution est tellement simple que si on ne l'adopte pas, c'est à nouveau le monde à l'envers: c'est pénaliser ceux qui se dévouent. Avec les soins à domicile, on économise. On pourrait économiser des centaines de millions, non seulement en frais de gestion, mais en investissements. Si demain on soigne les vieux — ce mot n'a rien de péjoratif! — comme on le fait actuellement, il faudra de plus en plus de lits. Il y a en Suisse plus de 50 000 lits occupés par des personnes âgées de plus de 65 ans. Si on continue comme aujourd'hui, dans 50 ans, il faudra 100 000 lits. Je prétends qu'il serait possible de satisfaire les besoins en développant précisément les soins à domicile. On peut donc faire d'énormes économies de constructions et d'exploitation qui se chiffrent en milliards pour 50 ans. Il faut suivre le principe: aider ceux qui aident...

Les autres problèmes sont d'ordre relationnel. Le vieillard dans la cité d'aujourd'hui, passe très loin après la voiture. En ville, la priorité est donnée à la «bagnole». Quand je vois rouler les gens à 70 à l'heure, je me dis que les personnes affligées d'un handicap n'osent plus traverser la rue. En outre, une amélioration de certains logements coûterait peu et maintiendrait les personnes sur place. En organisant mieux la cité (zones piétonnières, limitation de la vitesse à 50 km/h en ville, par exemple), on améliore la vie de tout le monde, on permet aux personnes âgées de sortir, aux enfants de jouer, et en permettant aux enfants de jouer dehors, on rapproche les générations.

Alors voilà... Il ne s'agit pas de révolution, mais de petites interventions



sélectives. Le résultat en vaudrait la peine, non? Certaines ne coûtent rien; certaines permettent de faire des économies, d'autres coûtent peu...

*Aînés: Comment se présente, à votre avis, un vieillard heureux?*

*P. G.:* Un vieillard heureux, c'est quelqu'un qui sourit, bien sûr. Ma grand-mère est morte l'an passé à 98 ans. Elle a vécu impotente de nombreuses années, mais lucide jusqu'au bout. Elle jouait un rôle social éminent. Recevant des visites nombreuses, elle pouvait informer la famille de ce qui se passait dans la famille. Elle était la seule à avoir des relations avec tout le monde. Donc, un vieillard heureux est quelqu'un qui rayonne, quelqu'un, bien sûr, qui sait qu'il s'approche de la mort... mais il vit à un âge où le temps est libéré. Donc, libéré du temps du travail, il peut mettre son temps à disposition pour lui et pour les autres. C'est une personne qui, ayant maintenant une activité manuelle ou intellectuelle, en bonne santé, a des relations avec autrui et continue de remplir un rôle, social ou envers ses proches. Je reprends les termes du professeur Roller qui disait: «C'est l'âge où l'on peut se réaliser, l'âge où l'on peut chanter, danser, jouer de la flûte douce... Je trouve cela magnifique!»

Une anecdote: J'ai dédié ma thèse de doctorat «à grand-mère si jeune à 87 ans». Après avoir reçu l'ouvrage, elle m'a dit: «Pierrot, tu m'as vieillie!» Elle avait une année de moins!

(Propos recueillis par G. G.)

**(Réd.):** Nous rappelons que dans le cadre de «Connaissance 3», la leçon inaugurale de la saison sera donnée le 18 octobre prochain à 14 h., salle Paderewski, par le professeur Gilliard. Titre de sa conférence: «L'âge du temps libéré?»